



RCS : ANTIBES

Code greffe : 0601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1969 B 00092

Numéro SIREN : 036 920 924

Nom ou dénomination : MARINELAND

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2013 sous le numéro de dépôt 1696

MARINELAND

Société par actions simplifiée au capital de 2.280.000 €  
Siège social : 2, Route de la Brague,  
Lotissement du Domaine de la Brague, 06600 Antibes  
036 920 924 RCS Antibes



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**EN DATE DU 29 MARS 2013**

*(Relatif à l'approbation des comptes sociaux au 30 septembre 2012 et à la constatation de la démission de la société Deloitte et Associés en qualité de Co-commissaire aux comptes titulaire)*

\*\*\*

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée, après avoir pris connaissance :

- du rapport du Président sur la situation et l'activité de la Société pendant son exercice clos le 30 septembre 2012,
- des rapports des Co-commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission,

approuve les comptes dudit exercice, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée, ayant constaté que le bénéfice net comptable de l'exercice s'élève à 6.694.306 €, décide de l'affecter en totalité au poste « Autres réserves », lequel présentera ainsi un solde créditeur de 21.491.078 €.

L'Assemblée constate qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée prend acte du fait que les comptes de l'exercice clos ne comprennent aucune dépense somptuaire non déductible fiscalement, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée donne quitus au Commissaire aux comptes et au Président de l'exécution de leurs mandats durant l'exercice clos.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée, après consultation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant entendu que les personnes intéressées n'ont pas pris part au vote relatif aux conventions les concernant.*

### SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale statuant dans les conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires,

après avoir constaté que la société Deloitte et Associés et la société B.E.A.S ont remis leur lettre de démission de leurs fonctions de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société avec effet à la date de la présente assemblée,

prend acte de ces démissions et remercie les Commissaires aux comptes titulaire et suppléant pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de la présente assemblée, et

constate que le cabinet KPMG Audit Sud-Est et le cabinet KPMG Sud-Ouest sont seuls Commissaires aux comptes titulaire et suppléant de la Société pour la durée de leur mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

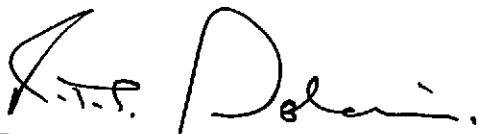
L'Assemblée générale, donne tous pouvoirs au Président afin de procéder aux inscriptions modificatives au Registre du commerce et des sociétés.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*



Pour extrait certifié conforme  
La Président  
Monsieur Richard Golding

